

Mise en oeuvre des parcours individualisés de formation

lundi 11 avril 2016, par [Webmestre](#)



Les élèves envisageant une réorientation et les jeunes souhaitant reprendre une formation doivent bénéficier d'un accompagnement spécifique dans leur parcours scolaire.

Afin de faciliter cette personnalisation des parcours et d'outiller les professionnels, le [rectorat de Lyon](#) met à disposition de tous les acteurs du système éducatif, de la formation initiale et de la formation continue, du public et du privé, et des acteurs de l'insertion et de l'emploi, le guide "**Mise en oeuvre des parcours individualisés de formation**", qui s'appuie sur les nouvelles mesures législatives et réglementaires.

Documents à télécharger :

- le guide [Mise en oeuvre des parcours individualisés de formation](#)
- les [annexes du guide](#)
- l'annexe 7 au format Word - [Contrat pédagogique](#) - Support permettant de formaliser le programme du parcours individualisé
- l'annexe 8 au format Word - [Demande de positionnement réglementaire](#) - Support à utiliser en cas d'aménagement de la durée de formation des candidats à un diplôme professionnel